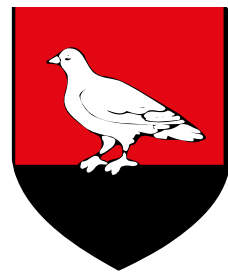


S'Düwesander **Blattel**



N°30 - Décembre 2023

Un grand merci à Elsa FUCHS, résidant à Diebolsheim, pour avoir généreusement autorisé l'utilisation de sa photo pour embellir notre page de couverture.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature, au cours de laquelle le conseil municipal et moi-même avons appris à devenir de véritables couteaux suisses au service de notre commune. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, mais aussi à l'individualisme allant parfois au manque de respect des personnes et des biens, exige de la résistance et un engagement important pour mener à bien les projets nécessaires. Les mairies n'ont jamais connu autant de démissions que ces dernières années, mais nous nous efforçons d'aller de l'avant et nous continuerons à nous engager pour notre beau village.

Votre équipe municipale est au travail pour moderniser et rénover nos équipements, améliorer notre cadre de vie, tout en gardant l'esprit de convivialité et de vivre ensemble de notre village. Parmi les sujets mobilisant notre énergie : la mise aux normes de l'accès handicapé du bâtiment mairie-salle des fêtes. Les consultations sont en cours et avancent doucement au vu de l'ampleur et de la complexité du projet. Le renouvellement du bail de chasse fut également l'un des axes de l'année écoulée : nous avons, après quelques péripéties administratives, signé la convention de gré à gré avec le locataire actuel, M. BURDIAT, qui habite notre commune.

Merci encore une fois à tous ceux qui organisent et participent aux diverses animations communales. Merci à vous de faire vivre notre petit village que ce soit lors des activités des associations ou lors des événements plus festifs. N'hésitez pas en cette période de fêtes à flâner dans le village pour admirer les décorations de Noël rénovées ou créées par notre groupe de bénévoles. Un grand merci à eux !

Vous l'avez sûrement constaté, il y a du changement au niveau des employés communaux ; Mme VERGER ayant démissionné, elle est remplacée depuis le 1^{er} octobre par M. RUE qui a dû, de ce fait, démissionner du conseil municipal. Il a désormais la lourde charge d'entretenir et de fleurir notre village. J'en profite pour remercier également l'ensemble de l'équipe municipale, conseillers et employés, pour leur travail et leur engagement, le tout avec convivialité et bonne humeur.

Que la magie de Noël vous fasse oublier les tracas du quotidien et permettent à chacun d'entre vous de retrouver le bonheur des joies simples et du partage.

Au nom de tous les conseillers municipaux, je vous souhaite une très belle année 2024. Nous espérons qu'elle vous apportera la santé, la joie et des découvertes enrichissantes.

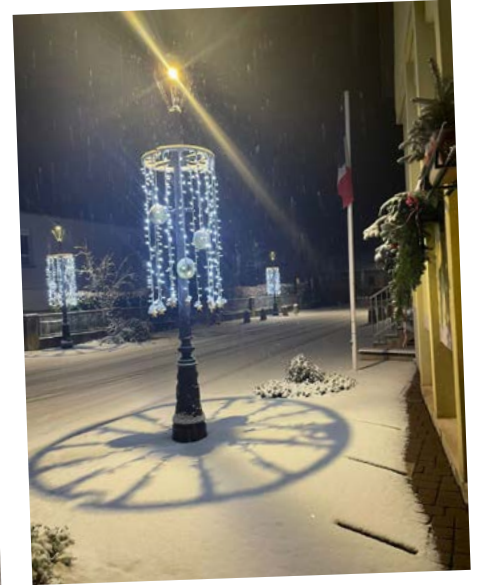
COMMUNE DE DAUBENSAND



6 rue Principale
67150 Daubensand
Tél./fax 03 88 98 31 34
www.daubensand.com
email : mairie@daubensand.com

Directeur de la Publication :
Estelle BRONN - Maire de Daubensand
Responsable de la rédaction : Estelle BRONN
Responsable de la création : Thomas STARCK
Équipe de rédaction : Caroline DINDAULT,
Angélique KREISS et Gaby SCHOELLKOPF

**Votre Maire,
Estelle BRONN**



SOMMAIRE



6 VIE COMMUNALE

Retrouvez une sélection d'informations pratiques concernant la citoyenneté et la vie du village : état civil, fleurissement, les démarches administratives à effectuer en cas travaux, etc..

18 SMICTOM

Réduction du volume des déchets dans les bacs gris : un pari en passe d'être gagné !

20 COM'COM

Retour sur les différents projets initiés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, ainsi que les activités de l'Animation jeunesse.

24 POINT LECTURE

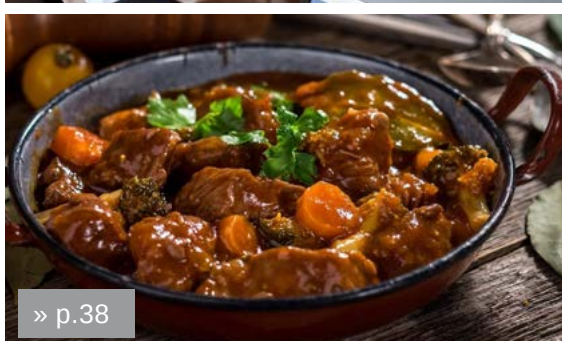
Consultez les événements organisés par le Point Lecture au cours de la dernière année et ceux à venir.

26 ASSOCIATIONS

Les associations du village vous présentent leurs activités au cours de l'année : les Sand Diewele, les pompiers et leur amicale, la gymnastique volontaire et la fruitière du Ried.

34 DÉCOUVERTES

Au programme cette année : un petit voyage outre-Rhin, la recette de Gaby et quelques extraits de la première édition du s'Düwensander Blattel.



MUNICIPALITÉ



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

SECRÉTARIAT

Lundi :	8h à 11h
Mardi :	16h à 19h
Mercredi :	8h à 11h
Jeudi :	9h à 11h
Vendredi :	8h à 11h

PERMANENCE MAIRE OU ADJOINT

Mardi : 17h30 à 19h

Pour prendre rendez-vous en dehors de la permanence, prendre contact avec le secrétariat.



NOUVEAUX HABITANTS

Merci de signaler à la mairie :

- si vous vous installez à Daubensand (Pensez également à vous inscrire sur la liste électorale). **Munissez-vous de votre livret de famille.**
- si vous déménagez dans une autre commune
- si vous partez en maison de retraite



CONTACTS

Adresse : 6 rue principale

Tél/fax : 03 88 98 31 34

E-mail : mairie@daubensand.com

Site : www.daubensand.com

LOUEZ LA SALLE COMMUNALE !

PRIX

- 100 € pour les habitants de DAUBENSAND
- 200 € pour les non-résidents

RÈGLEMENT

Le règlement intérieur ainsi que la convention de location sont disponibles au téléchargement sur www.daubensand.com dans la rubrique *La municipalité > Infos pratiques*

RÉSERVATION

Contactez le secrétariat de la mairie.



INFOS PRATIQUES

PASSAGE DU BOULANGER



La camionnette fait sa tournée du lundi au samedi à Daubensand :

- de 6h à 6h30, vente de pain et viennoiseries devant la mairie ;
- un peu avant midi, tournée dans tout le village.



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Un ramassage des sapins sera effectué après les fêtes de fin d'année, le **samedi 13 janvier 2024**.

Suite à celui-ci, **tous les habitants sont conviés à leur brûlage qui aura lieu à 15h au dépôt de déchets verts.**

Nous aurons ensuite le plaisir de vous recevoir à **16h30 à la salle des fêtes pour partager la galette des rois.**

DON DU SANG 2024

Les membres de l'amicale de Boofzheim vous invitent à participer aux prochaines collectes de sang et vous remercient par avance pour votre soutien.

A noter dans votre agenda, les prochaines dates de collectes : ces dernières se déroulent à la salle des fêtes de Boofzheim, collation offerte.

- **mardi 5 mars**
- **mardi 30 avril**
- **mardi 16 juillet**
- **mardi 10 septembre**
- **lundi 18 novembre**



Pour plus d'informations : donneursdesang.boofzheim@gmail.com

LUTTE CONTRE LE BRUIT - CRÉNEAUX À RESPECTER

POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

- **Lundi à samedi inclus :** 8h - 12h et 14h - 19h
- **Dimanche et jours fériés :** 9h - 12h

POUR LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- **Lundi à samedi inclus :** 7h - 19h
- **Dimanche et jours fériés :** non autorisé

L'arrêté municipal relatif à ces informations est consultable en Mairie ou sur www.daubensand.com



DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS



MODALITÉS

- Les déchets verts doivent être triés en fonction de leur nature (tonte, branchages, feuilles, etc).
- Un membre de l'équipe municipale est à disposition durant les horaires d'ouverture pour toutes questions concernant ce tri. Un panneau explicatif a également été apposé.
- La personne présente est habilitée à accepter ou à refuser les déchets présentés.

HORAIRES

- **du 1^{er} avril au 31 octobre : ouverture tous les samedis de 9h00 à 12h00**
- **du 1^{er} novembre au 31 mars : fermé**

Durant la période hivernale, sur demande, des ouvertures exceptionnelles pourront être envisagées.

ÉTAT CIVIL (AU 05/12/2023)

† ILS NOUS ONT QUITTÉS ...



- Christian HUTTEL, le 21 mars 2023
- Jeanne REUTENAUER, le 02 juillet 2023
- Alice RAPP, le 15 octobre 2023
- Gérard LAUFFENBURGER, le 28 novembre 2023

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ANS

- le 14 novembre : Marthe HUTTEL

85 ANS

- le 07 décembre : Frédéric HAAS

90 ANS ET PLUS

- le 28 février : Yvonne LAUG (95)
- le 11 juillet : Alice RAPP (100)
- le 04 août : Roland CARBIENER (92)


 NAISSANCES


 MARIAGES

- Laura SCHWEITZER et Eric KOEGLER, le 04 février 2023


 PACS

- Virginie SIGWALD et Vincent MULLER, le 06 mai 2023


 NOCES D'OR

- le 05 mai : Christiane et Jean-Paul WEISS
- le 13 juillet : Béatrice et Bernard FRONTANAU
- le 13 octobre : Pierrette et Hubert BISCHOFF

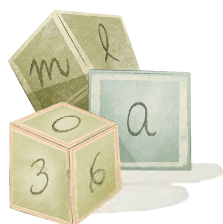

 BAPTÊME RÉPUBLICAIN

- le 14 juillet : Gabin SCHNOELLER

Si vous souhaitez accueillir la Municipalité à votre domicile à l'occasion d'un grand anniversaire, merci de contacter la mairie.



Maia MARAIS
née le 02 avril 2023, fille de Antoine
MARAIS et Elodie MARTZ



Abigaëlle BARBEROT
née le 11 novembre 2023, fille de Mathieu
BARBEROT et Salomé MAILLOT



Lou BOILEAU
né le 29 août 2023, fils de Mathieu
BOILEAU et Kévin GEOFFROY

Noces d'or



» Hubert et Pierrette BISCHOFF

PACS



» Virginie SIGWALD, Vincent MULLER et leur fille

Noces d'or des époux WEISS



» Jean-Paul et Christiane WEISS

Jean-Paul a travaillé pendant 33 ans aux Ets SATURNE à Obenheim en tant qu'outilleur-ajusteur, puis chez HAUMESSERT à Holtzwihr et a terminé sa carrière aux Ets Sarl FISCHER à Obenheim.

Christiane a travaillé à la BONNAL et après leur mariage à la BASF à Obenheim, puis en Allemagne en tant que vendeuse dans l'habillement.

De leur union sont nés deux enfants, Christophe marié avec Rachel FISCHER qui habitent Daubensand, et Sandra mariée à Sébastien FEIST qui habitent à Westhouse. Ils sont également les heureux grands-parents de 3 petits-enfants : Lucas, Quentin et Enzo.

Jean-Paul a effectué 4 mandats au conseil municipal de Daubensand, dont 3 en tant que 1^{er} adjoint au Maire. Il a aussi œuvré pendant 25 ans chez les pompiers volontaires de la commune. Il aime faire de la « Bloosmusik » et il est très fier que ses enfants y participent aussi.

Ils espèrent garder la santé pour pouvoir profiter encore longtemps de leur famille et de leurs loisirs communs.

NOTRE NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL

Nous avons accueilli depuis le 1^{er} octobre dernier notre nouvel employé communal qui n'est pas un inconnu.

En effet après une vingtaine d'année passées chez son ancien employeur, Frédéric RUE-ALBRECHT a été recruté pour se charger de l'entretien de notre village.

Il y réside depuis 2015 et était membre du conseil municipal depuis 2020. Il connaît donc bien notre commune et ses besoins.

Nous lui souhaitons de la réussite dans son nouveau travail et espérons qu'il permettra un embellissement de nos espaces communs. Par ailleurs lors de vos balades sur le ban communal n'hésitez pas à lui signaler directement le dépôt de déchets sauvages !



FLEURISSEMENT

PALMARÈS 2023

Nous remercions les villageois contribuant au fleurissement de notre village et vous dévoilons le résultat du passage du jury pour cette année 2023 :



Prix d'Honneur

M. et Mme SPRAUEL André



Prix d'Excellence

M. et Mme DEMANGE René



1^{er} prix

M. et Mme GASSER Michel

Tous les ans nous réfléchissons à améliorer le fleurissement de notre commune en **plantes moins gourmandes en eau**, en favorisant des **plantations en pleine terre** et en ayant développé les **prairies fleuries**. Nous poursuivons bien entendu notre travail sur ces sujets.

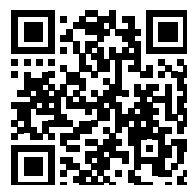
Mais force est de constater que les périodes de sécheresse s'accroissent et se prolongent. Nous nous devons donc de réfléchir à de nouveaux moyens de préserver l'eau que nous avons sur notre territoire. Pour cela plusieurs pistes s'offrent à nous ! Nous pouvons par exemple mettre en place des **oyas** qui sont des poteries enterrées et micro-poreuses. Elles sont remplies d'eau et la diffusent en continu. Elles ont l'avantage de nécessiter des remplissages moins fréquents.

Il nous est également possible :

- de **changer notre technique d'arrosage** en les rendant plus abondant mais moins fréquent,
- de continuer à **pailler nos parterres** et donc maintenir nos opérations de broyage des branchages que vous venez déposer.

Nous avons pour ce faire envoyé notre employé communal en formation via l'organisation FREDON. Nous allons également continuer nos opérations de tonte différenciée toujours dans le but de maintenir une humidité des sols et la biodiversité des insectes.

Pour les plus intéressés d'entre vous, consultez le webinaire de la FREDON :



youtu.be/L_cEvWCtrE



MERCI À NOS PETITS LUTINS

Comme vous avez pu le constater **notre village c'est paré de ses plus beaux atours pour cette période de Noël.**

De nouvelles décorations on fait leur apparition et ce grâce un **petit groupe d'amateurs de bricolage.** Ils ont travaillé dans la joie et la bonne humeur toujours accompagné d'un café et d'un gâteau, et ce durant plusieurs semaines au sein de l'atelier communal.



Ils ont découpé, peint et mis en forme pour embellir et créer de nouvelles mises en scène. **Ils espèrent que celles-ci vous raviront !**

La municipalité tient à remercier chaleureusement Sylviane FLEITH, Béatrice GASSER, Willy KALB, Jeannine et Jean-Marie LAUG, Colette PFLEGER et Sylviane SIGWALD.

Nous leur lançons désormais le défi des décorations de Pâques.



UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LA COMMUNE

Pour faire face aux missions d'entretien des espaces communaux, la commune disposait d'un tracteur vieux de 30 années, aux performances médiocres, souvent en panne et dont les réparations devenaient onéreuses et complexes.

La commune a ainsi décidé de se doter d'un nouveau tracteur que vous pouvez apercevoir dans nos rues depuis quelques jours. Il s'agit d'un modèle TYM TS255 avec transmission hydrostatique et équipé de plusieurs accessoires (chargeur frontal, remorque, pompe pour l'arrosage, etc). Cette nouvelle acquisition vise à améliorer la productivité des missions d'entretien en utilisant un matériel moderne conforme aux normes de sécurité actuelles.



TRAVAUX

LES DÉMARCHES À EFFECTUER AUPRÈS DE LA MAIRIE

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

Une déclaration préalable

Exemples : la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / l'édification d'une clôture

Un permis d'emménager

Exemples : l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques

Un permis de construire

Exemples : la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²

Un permis de démolir

Exemple : exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, aux abords des monuments historiques ou inscrits au titre des monuments historiques

DES TRAVAUX SANS AUTORISATION, QUELS RISQUES ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue **une infraction pénale**, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une amende comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carrés de surface construite ;
- Si l'infraction est constatée en cours de travaux, l'autorité compétente peut ordonner l'interruption de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;



La commune de Daubensand a adhéré à la mission **Conformité et Contrôle en application du droit des sols** (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment **par des contrôles réguliers** sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.

Le document d'urbanisme en vigueur (PLU/PLUi, Carte communale) est disponible sur le site du village : www.daubensand.com

EN QUÊTE D'EAU

DEVENEZ OBSERVATEUR !

Comment évoluent nos cours d'eau ? Quelle est la situation hydrologique dans une région, à un moment donné ? Quelles sont les relations entre nappes souterraines et rivières ? Quel est l'impact du changement climatique sur nos cours d'eau ? Autant de questions qui demandent une observation régulière de l'écoulement des cours d'eau.

« EN QUÊTE D'EAU » c'est quoi ? C'est un programme de sciences participatives qui vise à améliorer la connaissance de l'écoulement de nos cours d'eau en augmentant les observations visuelles : grâce à une démarche collaborative, l'enjeu est de créer un réseau élargi d'observateurs pouvant suivre un plus grand nombre de cours d'eau sur une période elle-même étendue.

Pourquoi ?

Parce que le niveau d'écoulement des cours d'eau varie constamment, il est important de garder l'œil. Le recueil de données robustes et pérennes issues de l'observation du niveau d'écoulement des cours d'eau est une étape indispensable pour mieux connaître leur fonctionnement.

Comment participer au réseau ?

À partir d'observations visuelles simples. Il suffit de créer un compte sur le site « En quête d'eau ».

<https://enquetedeau.eaufrance.fr>

Par qui ?

Tout le monde est concerné, vous, vos enfants ou petits-enfants.



Quelles données récolter ?

En plus des observations concernant l'état d'écoulement des cours d'eau, il est également possible de saisir les observations des espèces invasives présentes sur le point d'observation (jussie et jacinthe d'eau) ou de préciser la météo.

Comment saisir une observation ?

Une fois authentifié, les observations doivent être déclarées sur le site « En quête d'eau », par le bouton « Saisir une observation ».

La première étape consiste à situer précisément l'observation sur la carte

mise à disposition. Il est préférable de saisir le nom du point d'observation ainsi que le nom usuel du cours d'eau. Il faut ensuite indiquer la date et l'heure de l'observation.

L'étape suivante est celle de description de l'observation. Pour cela, il convient d'indiquer l'état de l'écoulement du cours d'eau en sélectionnant le pictogramme correspondant. Il est également possible d'ajouter une photo, de préciser la météo au moment de l'observation ainsi que la présence ou l'absence d'espèces invasives.

DE L'EAU, MAIS PAS QUE...

VIGIE NATURE : 10 OBSERVATOIRES POUR TOUS LES CURIEUX DE NATURE !

Ces observatoires sont ouverts à tous : il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances naturalistes approfondies pour y participer. En y contribuant vous aidez les chercheurs du MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Papillons, escargots, oiseaux, bourdons, insectes pollinisateurs, plantes sauvages, faune et flore du littoral... Il y en a pour tous les goûts !

Petits et grands, **devenez acteurs de la recherche sur la biodiversité en France !**



www.vigienature.fr

BAUX DE CHASSE

ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

D'après l'article L429-2 du code de l'environnement, « **le droit de chasse sur les terres et sur les espaces couverts d'eau est administré par la commune, au nom et pour le compte des propriétaires** ». Chaque commune a donc l'obligation de louer la chasse sur le ban communal.



Les baux de chasse viendront à expiration le 1er février 2024, ce qui implique que la commune de Daubensand a d'ores et déjà entamé les démarches de mise en location des chasses communales. La location se fera pour une nouvelle période de 9 ans pour une durée de location comprise entre le 2 février 2024 et le 1er février 2033.

Il appartient au Conseil Municipal, après avis de la 4C, de choisir le mode de location de la chasse sur le ban communal en fonction de la situation du lot.

La 4C c'est quoi ?

La 4C c'est la Commission Communale Consultative de la Chasse. Elle est chargée de donner un avis consultatif sur la fixation des lots (*consistance les lots communaux, le renouvellement et choix du mode de location, organisation de l'adjudication ou de l'appel d'offres, agrément des candidatures...*) et sur la gestion technique et administrative de la chasse (*demande des plans de chasse, contrôle du respect du cadre légal et du cahier des charges par les locataires...*).

Qu'est ce qu'un «lot de chasse» ?

Conformément à l'article L429-7-I du code de l'environnement, les bans communaux chassables sont loués entiers ou peuvent être divisés en lots communaux ou intercommunaux d'une contenance au moins égale à 200 ha. Toutefois lorsque la surface totale disponible sur le ban communal pour la constitution d'un lot de chasse n'atteint pas 200 ha, un lot unique de chasse doit être constitué quelle que soit sa surface.

Conformément à l'article L429-8 du code de l'environnement, chaque commune peut s'associer avec une ou plusieurs communes limitrophes pour constituer un ou plusieurs lots de chasse intercommunaux formant un territoire plus homogène ou plus facile à exploiter.

Les conseils municipaux des communes concernées approuvent par délibérations concordantes la constitution et le périmètre des lots intercommunaux.

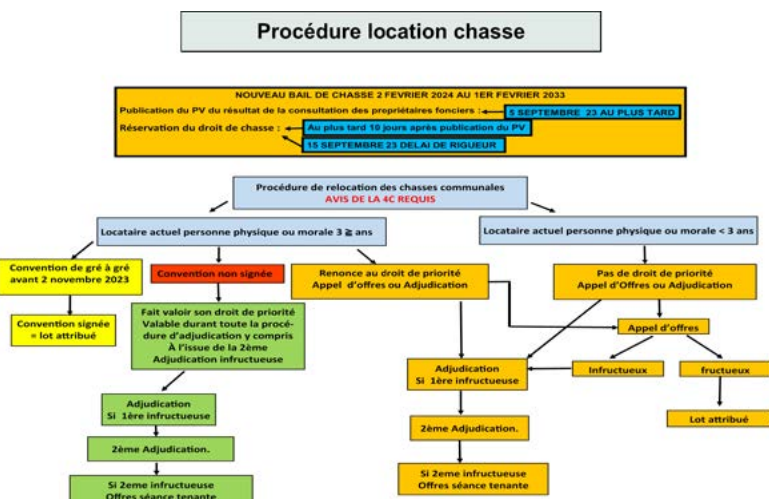
Dans le cas où un lot intercommunal est créé, cette intercommunalité ne peut pas être remise en cause pendant toute la durée du bail.

Quelles sont les procédures de la mise en location ?

L'adjudication publique est la règle. Le gré à gré et l'appel d'offres sont conditionnés par l'existence ou non du droit de priorité pour le locataire sortant.

Le recours à ce mode de location n'a pas besoin d'être motivé puisque c'est le mode de location qui prime et qui est de règle lorsqu'il n'est pas possible de mettre en œuvre les autres modes de location.

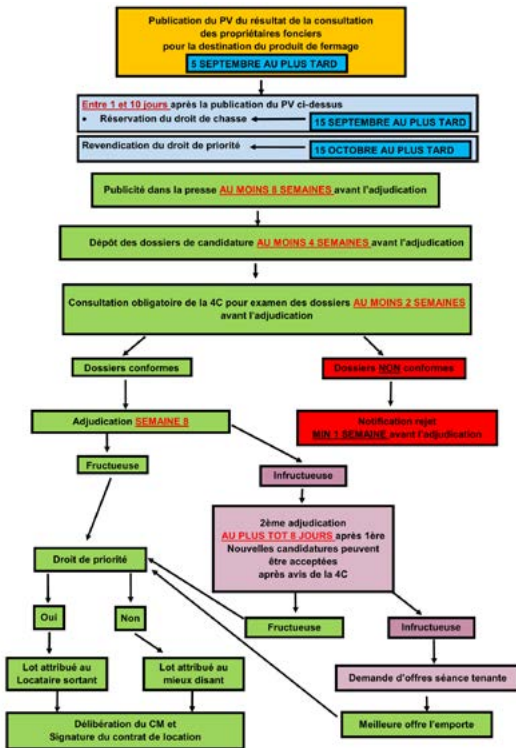
Le locataire sortant, personne physique ou morale, en place depuis trois ans au moins (soit depuis le 01 février 2021), bénéficie d'un droit de priorité de relocation dans le cas d'une adjudication publique.



L'adjudication

Le recours à ce mode de location n'a pas besoin d'être motivé puisque c'est le mode de location qui prime et qui est de règle lorsqu'il n'est pas possible de mettre en œuvre les autres modes de location.

Le locataire sortant, personne physique ou morale, en place depuis trois ans au moins (soit depuis le 01 février 2021), bénéficie d'un **droit de priorité** de relocation dans le cas d'une adjudication publique.



L'appel d'offre

Le recours à la mise en œuvre d'un appel d'offres n'est envisageable que si le droit de priorité n'existe pas ou n'est pas sollicité par le locataire sortant.

La commune n'est liée par aucun texte qui lui fait obligation de donner la préférence au mieux offrant. Il lui faut seulement fixer et publier les règles au moment de l'annonce de l'appel d'offres, ainsi que l'ordre de priorité dans lequel elle les applique. Le prix de location n'étant pas le premier élément de choix dans ce mode de location, les autres critères de choix du locataire.

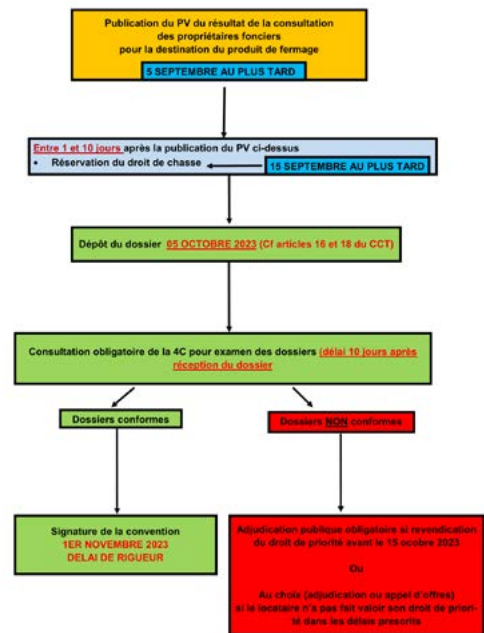
Le conseil municipal se réserve la faculté de ne pas donner suite à un appel d'offres s'il n'a pas obtenu de propositions qui lui paraissent acceptables. Dans ce cas l'appel d'offres est déclaré infructueux et le maire en avise tous les candidats. Le ou les lots concernés sont alors offerts à la location par voie d'adjudication publique.

Enfin, si l'appel d'offres s'avère infructueux, soit faute d'offre, soit par manque d'offre(s) satisfaisante(s), la commune est obligée de mettre le ou les lots en adjudication publique.

Le gré à gré

La convention de gré à gré constitue un moyen de proroger le bail en cours sur le ban communal au profit du locataire sortant, personne physique ou morale, en place depuis au moins trois ans, soit depuis le 1er février 2021.

Ce mode de location s'appuie sur une volonté commune du locataire sortant et de la commune de poursuivre le bail par une convention négociée entre les deux parties. Ainsi, un locataire sortant a la possibilité de solliciter de renouveler son bail en location de gré à gré.



A Daubensand, qu'en est-il ?

La nouvelle location se fera au **gré à gré** pour une durée de 9 ans, soit du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 comme le prévoit la réglementation. En effet, le locataire sortant en place depuis trois ans au moins (soit depuis le 01 février 2021) et ayant demandé le renouvellement du bail a bénéficié d'un droit de priorité de relocation dans le cadre d'une adjudication publique.

La convention est signée par le maire et le locataire, au plus tard trois mois avant l'expiration du bail en cours.

Source : <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Chasse-peche/Chasse/Renouvellement-des-baux-de-chasse-Cahier-des-Charges-Type-et-Guide-a-destination-des-communes>

ROLAND CARBIENER

UNE VIE CONSACRÉE À LA NATURE ET AUX SCIENCES

Professeur en botanique, naturaliste passionné du Rhin, Roland Carbiener a joué un rôle crucial dans l'essor du mouvement écologiste en Alsace il y a cinquante ans. Doté d'une sensibilité marquée et nostalgique des havres perdus de son enfance, il a mené ses luttes avec un équilibre délicat entre la rigueur scientifique et le militantisme.



Le samedi 9 octobre notre compatriote M. Roland CARBIENER professeur émérite UNISTRA, a été décoré de la grande médaille d'or de l'Assemblée nationale pour son engagement pour la protection de la nature. M. Hubert OTT, député du Haut-Rhin, ami de longue date de M. CARBIENER et lui-même très impliqué dans la protection de l'environnement, a tenu à honorer le pionnier de l'écologie en Alsace.

M. CARBIENER a été à la pointe du combat pour l'aménagement de zones protégées et il a mené de nombreuses missions gouvernementales. Récemment encore il est intervenu auprès du Préfet pour essayer d'interrompre les travaux du GCO. Sa capacité d'indignation, chaque fois que l'on porte atteinte à l'environnement n'a pas faibli.

La cérémonie de remise de médaille a eu lieu à la mairie de Daubensand en présence de Mme Estelle BRONN, maire du village, de Jean-Marc ADNOT, ancien président d'Alsace Nature (également médaillé) et d'une assemblée d'amis et de connaissances de M. CARBIENER.

VIE PAROISSIALE

PAROISSE DES 3 CLOCHERS

La paroisse protestante accueille depuis l'automne dernier un jeune vicaire d'origine haïtienne, Rosner Lormil, qui termine ses études de pasteur. Dans le cadre de sa formation, il a présenté son projet : créer des moments de rencontres et de convivialité. Il a choisi de commencer les réunions chez nous. Ces réunions sont ouvertes à tous, petits et grands, de toute confession. Chaque séance s'articule autour de trois points forts, jeux de société, échanges sur un thème et apéritif.

Une première rencontre a eu lieu le vendredi 14 avril dans la salle communale et a réuni une quinzaine de personnes. Les participants se sont prêtés au jeu et ont entamé une partie de cartes ou de scrabble et bien d'autres jeux de société. Ensuite Rosner a proposé une série de photos sur le thème de la vie communautaire et invité chacun à en choisir trois. Puis chaque participant a expliqué son choix et la discussion s'est engagée. La soirée s'est terminée autour d'un petit buffet avec boissons et gâteaux salés ou sucrés.

Lors de la deuxième rencontre, le vendredi 16 juin, la discussion a porté sur le sens et la richesse de l'engagement. Chacun a pu parler de son vécu et les échanges ont été très intéressants.

Ces rencontres ont eu un certain succès et quelques personnes ont déjà demandé quand aurait lieu la prochaine. Merci à Rosner d'avoir initié ce projet.



LISIÈRES BOISÉES

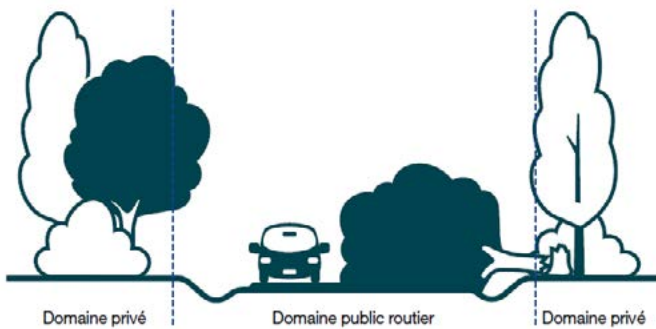
LEUR ENTRETIEN AUX ABORDS DES ROUTES

La fluidité du trafic routier et la sécurité des usagers constituent des priorités de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette responsabilité est cependant partagée avec les propriétaires des parcelles forestières à proximité des routes départementales.

LES ARBRES DE VOTRE PROPRIÉTÉ RELEVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que riverain d'une route départementale, vous devez :

- **Respecter une distance légale de 2 mètres minimum entre la route et les arbres ou les haies** (plantations et branches).
- **Entretien des arbres, arbustes et haies** de votre propriété plantés au-delà de cette limite.



Il est essentiel de prendre des mesures préventives pour éviter tout danger, en particulier la chute de branches sur les routes. Voici quelques recommandations à suivre :

- **surveiller régulièrement l'état des arbres** est cruciale. Il est recommandé de faire effectuer des contrôles préventifs par des experts qualifiés. Cela permet d'identifier les arbres présentant des signes de fragilité ou de dépérissement.
- **élaguer** pour anticiper la chute de branches mortes ou la rupture d'arbres présentant des symptômes de fragilité ou de dépérissement. Cette pratique contribue à maintenir la sécurité des zones environnantes en réduisant les risques potentiels associés à la végétation.
- **intervenir avec un lamier ou par coupe sélective du 1er août au 14 mars**. Cette fenêtre temporelle permet de minimiser les impacts sur la vie sauvage.

CHUTES D'ARBRES : CONSÉQUENCES ET SANCTIONS ENCOURUES

Pour vous, riverain d'une route départementale

Les riverains qui ne respectent pas ces obligations sont passibles de **poursuites pénales, d'amendes et/ou de peines d'emprisonnement**. La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés vous incombe.

À ce titre, en cas de danger avéré, la Collectivité européenne d'Alsace peut procéder à l'exécution des travaux d'élagage voire d'abattage des plantations sur une parcelle privée afin de garantir la sûreté et la commodité de passage. Les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires des arbres.



Pour les usagers

Les chutes d'arbres peuvent entraîner :

- des accidents,
- des routes fermées et des retards,
- la mobilisation de moyens humains et matériels importants pour dégager les chaussées.

Avant toute intervention en bordure de route départementale :

Prenez l'attache du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) le plus proche de la Collectivité européenne d'Alsace pour définir les mesures de protection et de signalisation à mettre en place.

Un doute, une urgence, un danger à signaler ?

Vous souhaitez obtenir des renseignements ou signaler des branches tombées sur la route ou la signalisation ? Contactez la CEA au 03 69 49 39 29 ou par e-mail : routescea@alsace.eu

SMICTOM

BAC GRIS, UN PARI EN PASSE D'ÊTRE GAGNÉ !

Fin 2023 : enfin sous la barre des 100 kg/an/hab

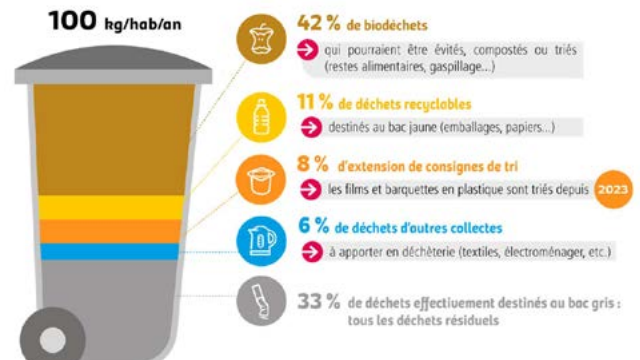
Depuis 2009, la quantité de déchets contenus dans le bac gris a fortement baissé. En effet, en même temps que les usages évoluent sans cesse (vente en vrac, emballages toujours plus recyclables...), d'autres collectes se sont développées (biodéchets...) pour toujours mieux valoriser les déchets produits.

C'est une bonne chose car les déchets du bacs gris ne peuvent être recyclés et sont incinérés.



Des marges de progression restent néanmoins possibles !

Composition moyenne des OMR du SMICTOM d'Alsace Centrale 2023



Dans l'ensemble, les déchets ont baissé de 19%. Pour le reste, il s'agit d'un meilleur tri.

Pour plus d'informations : www.smictom-alsacecentrale.fr

MANIFESTE CONTRE LES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Un manifeste a été rédigé pour encourager les industriels à réduire la production de plastique. Porte voix des citoyens, celui-ci appelle les industries agroalimentaires, d'hygiène, cosmétiques et le secteur de la grande distribution, à une **DEPLASTIFICATION MASSIVE** des produits émis sur le marché au travers de 10 actions que voici :

1. Réduire massivement l'utilisation de plastique, l'émission d'emballages et de suremballages plastiques.
2. Arrêter immédiatement l'émission d'emballages pour lesquels il n'existe pas de filière de traitement déjà opérationnelle et généralisée.
3. Arrêter de vendre des produits dans des emballages en plastique destinés à être réchauffés, nuisant gravement à notre santé, et développer une alternative saine.
4. Appliquer la loi qui permet aux consommateurs de laisser en bout de caisse leurs déchets d'emballages issus des produits achetés dans l'établissement.
5. Proposer des produits en vrac et rendre ce mode de consommation accessible à tout le monde.
6. Développer au plus vite la consigne pour le réemploi du verre.
7. Proposer des contenants et produits alternatifs à côté des produits et contenants à usage unique dans tous les rayons des supermarchés.
8. Mettre en place une incitation financière positive en faveur des consommateurs qui utilisent des contenants réemployables.
9. Augmenter les offres de produits des producteurs locaux consignés, présents en rayon, et proposer plus de produits français en vrac.
10. Optimiser le conditionnement des produits en vrac de manière à réduire l'emballage au maximum sur toute leur chaîne de valeur du producteur jusqu'au consommateur.

JE VEUX PARLER À MON AVOCAT !

SORTEZ-MOI DE LÀ !
EXIGEZ MOINS D'EMBALLAGES PLASTIQUES.

Signez la pétition sur www.change.org
 Cliquez ici

GRAND RIED TOURISME

UN ACTEUR DE PROXIMITÉ

Le service public « Grand Ried Tourisme » assure plusieurs missions en lien avec les visiteurs, les collectivités locales et les socio-professionnels du tourisme.



Les missions envers les visiteurs

Accueillir, informer, conseiller, commercialiser... mais surtout aller au-devant de leur demande et les suivre où qu'ils soient !

Avec la révolution du numérique, le comportement des visiteurs a considérablement évolué : **le vacancier ou le résident veut aujourd'hui maîtriser toutes les étapes de son séjour**, peu importe l'endroit où il se trouve, il veut une information personnalisée, adaptée à son profil et à ses habitudes de consommation.

Le visiteur aujourd'hui :

- sait où chercher l'information et veut donc un conseil plus avisé
- veut des bonnes affaires, des bons plans, des exclusivités, quitte à négocier
- recherche l'originalité mais tout en authenticité
- privilégie la consommation locale, le made in France voire « made in territoire »
- recherche l'interaction, un mode de contact simple et rapide d'où l'utilisation massive des réseaux sociaux

Les missions envers les prestataires locaux

Animer, fédérer, développer, promouvoir ... et réunir pour mieux travailler ensemble vers un même objectif: valoriser notre belle Destination : Territoire du Grand Ried !

En collaboration avec les acteurs touristiques locaux, notre Office de Tourisme participe à la promotion du territoire par les actions suivantes :

- La création de brochures où l'offre touristique est recensée
- L'amélioration de la visibilité de la Destination via le web sur différents supports : site de destination, site pro, réseaux sociaux...
- La vente de produits boutique dans ses bureaux
- La vente de billetterie locales dans ses bureaux
- Des accueils presse et des éducteurs professionnels
- La participation à des salons touristiques, des ateliers...
- L'organisation de cafés numériques, rencontres avec les acteurs du tourisme locaux

Les outils digitaux sont aujourd'hui privilégiés et permettent aux visiteurs un plus large éventail d'informations touristiques, une information accessible à tout moment, n'importe où.



Pour plus d'informations, visitez :
www.grondried.olsoc

LA COM'COM

POURSUIT SES RÉALISATIONS AU PROFIT DU TERRITOIRE

L'année 2023 s'achève. Une année de mi-mandat rythmée par la mise en œuvre de nombreux projets de grande ampleur portés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE). Ces projets, divers et variés, ont l'objectif d'améliorer le quotidien de tous les habitants du territoire. L'investissement dans la jeunesse, la culture et le sport s'est poursuivi et certains projets ont vu le jour.



L'INTERCOMMUNALITÉ REPREND LA PETITE ENFANCE

Depuis le 1er juillet 2023, six structures d'accueil de la Petite Enfance du Canton d'Erstein ont quitté la gestion privée et associative pour intégrer la CCCE. En effet, le Bureau des Maires et le Conseil Communautaire ont souhaité optimiser le fonctionnement de ces structures en plaçant l'enfant au centre de l'intercommunalité. À la suite de la reprise en régie directe des crèches et micro-crèches du territoire, la CCCE comptabilise désormais près de 600 agents.

DES MOMENTS DE DÉTENTE ET DE LOISIRS AU PÉRISCOLAIRE

Au travers de la gestion du périscolaire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite offrir à l'enfant un cadre adapté à ses besoins, un lieu d'épanouissement qui favorise les apprentissages et la socialisation. Le périscolaire est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, au sein duquel ces derniers vont expérimenter toutes sortes d'activités (atelier culinaire, sport, atelier créatif, jeux...).

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La CCCE poursuit l'investissement pour développer l'offre de structures sportives sur le territoire. Après deux ans d'études et de travaux, les élèves du collège et des lycées d'Erstein et de nombreux clubs sportifs ont pu découvrir le nouveau gymnase intercommunal « Le 3 » à Erstein. Inauguré en mai 2023, ce bâtiment, cofinancé par la Communauté de Communes et la Ville d'Erstein, offre différents espaces : une grande salle multisports, un mur d'escalade, un dojo pour la pratique des arts martiaux, une salle de danse ainsi qu'une salle de réunion. Cette structure de 3 200 m² a été pensée en respectant un cahier des charges exigeant sur le plan énergétique, faisant de cette réalisation un bâtiment passif avec

des consommations très réduites. Les travaux de la construction du nouveau bassin nordique du Centre Aquatique intercommunal d'Erstein ont débuté. Afin de répondre à une forte demande de pratique de la natation sur le territoire, la CCCE a souhaité offrir la possibilité à l'ensemble des usagers de pratiquer ce sport toute la journée et répondre à une demande associative et scolaire de plus en plus grandissante. Ouverture prévue en 2024.

Retrouvez bientôt dans votre boîte aux lettres le prochain Interc'o'Mag pour suivre l'actualité de votre Communauté de Communes. La page Facebook et le site internet www.cc-erstein.fr sont également à votre disposition.



» Gymnase intercommunal «le 3»



» Visuel du futur bassin nordique

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

PRÉPARER SEREINEMENT SON PROJET

Si vous planifiez des travaux de rénovation énergétique et recherchez des informations sur les aides disponibles, suivez ces conseils pour bien débuter votre projet. Explorez les dispositifs d'aides financières et gouvernementales et consultez des professionnels pour des conseils personnalisés. Une compréhension approfondie de ces aides vous permettra de démarrer votre projet de manière informée, maximisant ainsi les avantages financiers et environnementaux.



Ne donnez pas votre numéro fiscal et ne transmettez pas votre fiche d'imposition sans être sûr de faire réaliser vos travaux par l'entreprise qui vous demande ces informations : c'est un risque de fraude.

En effet, avec votre numéro fiscal, une entreprise mal intentionnée peut usurper votre identité et percevoir les aides à votre place sans faire de travaux réels chez vous ou en vous proposant un programme de travaux incohérent.

Aide Ma Prime Rénov'

Pour l'aide Ma Prime Rénov', **c'est en priorité à vous de monter votre dossier** en déposant les devis, avant le début des travaux, sur le site www.maprimerenov.gouv.fr.

L'artisan peut également le faire pour vous, si vous le désignez comme mandataire en co-signant une attestation. Dans ce cas, vous devez tout de même pouvoir recevoir les informations relatives au suivi du dossier sur votre adresse mail personnelle.

Votre contact de proximité

Pour connaître les aides pour votre projet de rénovation et les démarches pour en faire la demande, nous vous invitons à contacter :

Sarah Jaccomard

Conseillère France Rénov' du territoire

- via le site www.cc-erstein.fr/formulaire-france-renov
- par téléphone au 03 88 59 86 27



Pour votre rénovation énergétique, le bon réflexe c'est France Rénov'

Espace France Rénov' du Canton d'Erstein
Contactez la conseillère au 03 88 59 86 27

La com' com s'engage

La Communauté de Communes soutient également la rénovation énergétique avec une aide financière spécifique à destination des propriétaires éligibles à Ma Prime Rénov' Sérénité, via le dispositif Rénov'Habitat en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace.

ANIMATION JEUNESSE

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS 2023

Été 2023

Malgré quelques activités annulées pour cause de pluie ou d'orage, **plus de 60 jeunes entre 11 ans et 17 ans se sont inscrits** au Centre de loisirs pour les adolescents pendant les cinq semaines d'animation proposées. Un programme riche et varié a permis aux jeunes de faire du sport, découvrir la ville autrement, de confectionner des créations de toutes sortes, de participer à des sorties et à la mise en place d'un cinéma plein air à Obenheim avec **250 personnes qui sont venues voir le film ENCANTO**.

Kilbe de Gerstheim

Lors de la Kilbe, 5 jeunes et une animatrice en formation ont aidé l'animateur à tenir des **stands d'adresse** (chamboule tout, mikado géant, arc avec cible, etc...) pour les jeunes et les enfants. Une trentaine d'enfants sont passés dans les stands tout au long de l'après-midi.



» Stands de jeux

Ateliers au collège

Depuis mi-septembre, les ateliers au collège de Gerstheim ont repris :

- le mardi atelier **jeux de société**
- le vendredi atelier **expression/débat**

Les ateliers ont beaucoup de succès, en moyenne de 25 à 50 jeunes selon les jours.

Ateliers théâtre

Depuis le 20 septembre, a débuté une série de 25 ateliers théâtre animés par une intervenante professionnelle, Rebecca RIETH. Les rencontres ont lieu le mercredi soir au SAJ de Gerstheim de 17h30 à 19h selon un planning établi sur l'année. 11 jeunes du Canton se sont inscrits dans l'aventure pour vivre des ateliers d'expression.



» Ateliers théâtre

Marche des Sorcières d'Obenheim

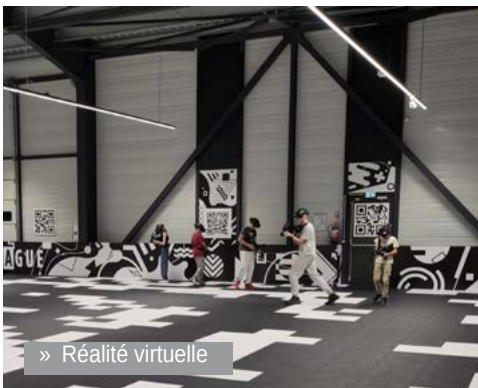
Le 7 octobre, 3 jeunes de 13/14 ans et une jeune animatrice en formation ont participé avec l'animateur à la Marche des Sorcières de Obenheim. Au programme : déguisements de monstre, faux sang, masques hideux, armes redoutables ; **le cocktail parfait pour effrayer les plus téméraires qui ont participé à la marche de 7 km !** À refaire l'année prochaine !



» Déguisements à la marche des Sorcières

Vacances d'octobre

Pendant les vacances d'octobre, 34 jeunes ont participé à un **programme riche en activités** : journée Laser cinéma à Dorlisheim, sortie piscine à Offenburg, ouverture du local jeunes avec baby, billard, console et jeux de société, auberge espagnole agrémentée de jeux de société, jeux de rôle horribles, sortie réalité virtuelle, cacao littéraire, basket à Obenheim, jeu de piste, karting, loup garou pizza, balade à Strasbourg, cinéma, etc.



» Réalité virtuelle



» Auberge espagnole



» Basket-ball à Obenheim

Les mercredis après-midi

Quelques jeunes sont venus participer aux jeux de société, au tournoi console, sortie bowling proposés les mercredis après-midi.



» Sortie bowling

Soirée Halloween

Le 30 octobre, un groupe de 8/10 jeunes a construit un tunnel au SAJ, pour ensuite le monter le 31 oct dans le parcours de santé de Gerstheim lors de la soirée Halloween. Installation d'un décor autour et dans la structure, machine à fumée et plusieurs jeunes déguisés en monstre flippant. Superbe ambiance chez les jeunes et les participants.

Journée contre le harcèlement

Lors de la journée nationale contre le harcèlement, deux actions de prévention en partenariat avec le SAJ, le collège de Gerstheim, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) et la gendarmerie, ont permis de mettre en place une action avec toutes les classes de 5^{ème}, qui ont découvert un outil contre le harcèlement.

Créé par la CEA, c'est un jeu de rôle qui permet aux jeunes de jouer le chat noir (harceleur), le mouton noir (harcelé) et le mouton blanc (public spectateur) et mieux se rendre compte de l'impact de certaines situations presque banalisées aujourd'hui.



» Gilles

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS N'HÉSITEZ PAS À JOINDRE VOS ANIMATEURS :

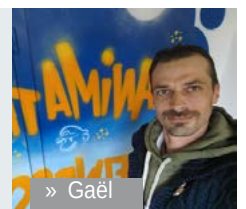
Gaël SCHMITT (secteur Gerstheim) :

06 79 12 56 25

Gilles DEBARD (secteur Rhinau) :

06 79 11 74 54

Les programmes d'animation sont accessibles sur : www.cc-erstein.fr



» Gaël

POINT LECTURE

DE DAUBENSAND

Le Point Lecture a connu plusieurs points forts cette année.

Vacances d'avril

Les mercredis 19 et 26 avril, la bibliothèque a ouvert ses portes de 14 h à 17 h aux jeunes de 6 à 12 ans afin de réaliser le bricolage ou le travail manuel de leur choix.



Bricolage d'Halloween

Le 31 octobre, une quinzaine de jeunes de 4 à 11 ans se sont retrouvés de 14 h à 16 h pour confectionner leur panier à bonbons et un petit bricolage de monstre...

La séance s'est terminée par un joyeux goûter offert par la mairie.



Prix littéraire Paragraphe

Nous avons participé à la première édition du prix littéraire (premiers romans, littérature adulte) créée par la Communauté des communes autour d'une sélection de huit romans.

Le 3 mai nous avons accueilli **Coralie CAUJOLLE**, autrice de « Monsieur Edgar et les impatients ». Cette soirée très enrichissante a réuni près de 60 personnes et a été suivie d'un moment convivial autour d'un buffet offert par la Communauté de Communes. Puis le mercredi matin 21 juin, nous avons organisé un café littéraire afin d'échanger au sujet des romans sélectionnés.



RÉSULTAT DES VOTES À LA BIBLIOTHÈQUE DE DAUBENSAND



Tous les mercredi : le Stammtisch

À ne manquer sous aucun prétexte : le Stammtisch a lieu tous les mercredis de 10h à 12h.

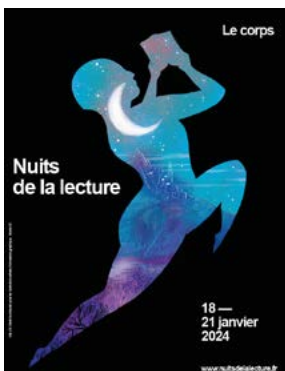
C'est un moment très convivial durant la permanence autour du café-gâteaux avec des discussions sur des thèmes variés (livres, sorties culturelles, politique, nature...) ou aussi simplement « bavardages » spontanés.

Le Stammtisch est ouvert à tous. Avis aux amateurs !



PROJETS POUR 2024

Les nuits de la lecture



Les prochaines **Nuits de la lecture**, organisées pour la troisième année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, se tiendront **du 18 au 21 janvier 2024**.

La thématique est celle du **corps**, une manière de faire écho, bien sûr, aux Jeux Olympiques qui auront lieu l'été prochain.

Toutes les informations vous seront communiquées début janvier.

2^{ème} Prix littéraire Paragraphe

Pour faire suite au succès de la première édition, ce prix littéraire sera reconduit par la Communauté de Commune du Canton d'Erstein. Les informations vous parviendront en temps voulu.

Autour de la BD

Un temps fort est prévu du **17 au 27 mars 2024** : des rencontres, ateliers, spectacles, dédicaces avec les auteurs, scénariste et dessinateurs seront organisés sur le territoire pendant cette quinzaine.



INFOS PRATIQUES

ADHÉSION

GRATUITE POUR TOUS !

OUVERTURE

Mercredi : 10h à 12h
Samedi : 10h à 12h

CATALOGUE EN LIGNE

opac-x-pointlecturedaubensand.biblixnet.net

Identifiant : n° lecteur

Mot de passe : par défaut date de naissance 8 chiffres

CONTACT

06 22 89 62 04

pointlecturedaubensand@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE D'ALSACE

Vous pouvez vous y inscrire et commander les livres que nous n'avons pas à Daubensand. Nous vous préviendrons dès leur arrivée.

A noter, ce même site vous permet de vous inscrire au service de lecture numérique.

PORTAIL

<https://bibliotheque.alsace.eu>

Venez nombreux vous inscrire (ou vous réinscrire) à la bibliothèque ! Par ailleurs, toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour renforcer l'équipe actuelle des bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande ou suggestion.

LES SAND DIEWELE

L'ASSOCIATION DES 60 ANS ET PLUS

L'association compte cette année 79 membres, à savoir 43 femmes et 36 hommes. L'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier. Voici un résumé des activités ayant eu lieu en 2023.

LE PROGRAMME DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

4 mars Après-midi Loto

Fabienne et sa sœur Lucienne « embauchées » pour la bonne organisation du jeu ont ravi tous les participants, surtout que les lots à gagner étaient tentants.

Dans la salle, tous sérieux, attentifs, concentrés sur leurs cartes sont impatients de crier Bingo !!!



» Fabienne et Lucienne à la «roue»

4 mai Marche et barbecue

Après une belle marche, les membres se sont retrouvés au terrain de sports pour un moment de convivialité.



» Jean-Marie et René au fourneau

6 juillet Sortie à Nonnenweier

À nouveau, une belle marche nous attendait dans les alentours de Nonnenweier. Le restaurant « zum Nachen » nous a accueilli avec des super mets en quantité et qualité.



» Marche à Nonnenweier

1^{er} juin Marche et petit-déjeuner

Départ de la marche à 7h pour rejoindre l'étang de pêche de Rhinau où un buffet de petit-déjeuner bien mérité nous attendait !



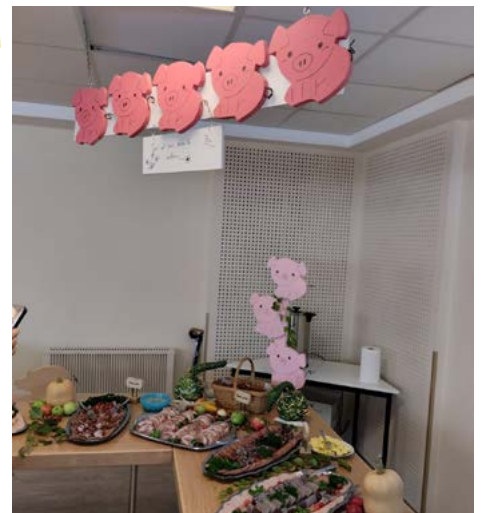
» Les participants concentrés sur leurs grilles

4 octobre Marche et buffet paysan

Les photos parlent d'elles-mêmes !



» Un buffet pléthorique



2 novembre

Marche et café-gâteau

7 décembre

Marche et café-mannele

À chaque repas, toujours de grandes tablées avec des tables décorées. Les buffets desserts ne sont pas en reste !



LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Marche

Départ tous les jeudis à 14h devant la mairie

Le premier jeudi de chaque mois a lieu un café-gâteaux après la marche.

**Pétanque et möllky**

Cette activité peut se pratiquer le 3^{ème} mercredi du mois

**Sortie cinéma**

Le Cinéma Rex de Benfeld propose régulièrement une séance pour les seniors au tarif spécial de 4€. Cette dernière est suivie d'une petite collation.

**PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

Mercredi 24 janvier 2024 dans la salle communale.
Sont invités tous les plus de 60 ans de Daubensand et environ.

SI VOUS DÉSIREZ REJOINDRE L'ASSOCIATION DES SAND DIEWELE :

N'hésitez pas à contacter le Président René DEMANGE qui vous donnera tous les renseignements nécessaires :

- au 03 88 98 40 94
- ou au 06 81 39 70 29

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LES SAND DIEWELE !

DE FILS EN AIGUILLES



C'est **début juillet** que le projet de création d'un club « **DE FILS EN AIGUILLES** » au sein de l'Association « les SAND DIEWELE » est lancé. Son objectif est de se retrouver ensemble autour du TRICOT, du CROCHET, du PATCHWORK...

Constatant qu'il existe à Daubensand une association très sympathique, je pense qu'on peut également se retrouver en bonne compagnie pour se sentir bien, pour parler, échanger et rigoler dans la bonne humeur, autour d'une autre activité que la marche. Je voulais mettre mes compétences au profit de cette association, en

compagnie de deux autres animatrices, Jeanine et Gaby, pour élargir le champ des nos activités.

À la suite de la présentation du projet de création de cet atelier à M. René DEMANGE, président des Sand Diewele, celui-ci est soutenu favorablement par le Comité ainsi que par Madame le Maire et son Conseil Municipal. La salle de réunion de la mairie est mise à disposition pour l'organisation des différents ateliers.

À la **mi-septembre**, une réunion générale a lieu avec les membres volontaires pour la participation à ce nouveau club en présence du Président René DEMANGE.

J'informe les intéressé(e)s des **différentes conditions d'adhésion au projet** :

- Chaque participant doit être membre de l'association des Sand Diewele.

- L'atelier est gratuit.
- Chacun apporte son matériel et éventuellement sa machine à coudre.
- La récupération de tissus (vieux draps ou autres) est fortement conseillée.

Les animatrices sont : Gaby SCHOELLKOPF pour le tricot, Jeanine LAUG pour le crochet, moi-même pour le patchwork.



Sylviane FLEITH

AU PROGRAMME

Patchwork

Des petits paniers en patchwork ainsi que beaucoup d'objets pourront être réalisés : pochettes, sacs de différentes tailles, sachet de lavande ... « Il s'agit toujours de la même technique de base, vous ne pouvez rien rater » .

Comme tous ces objets sont cousus à la machine, il faudra, bien sûr, une initiation préalable pour les débutants à l'utilisation de la machine à coudre.

Tricot

Gaby propose la confection de bonnets pour petits ou plus grands, de gilets, de pull-overs, modèle ou photos à l'appui.

Elle montre les techniques et points utilisés, l'assemblage, etc.

Crochet

Cet atelier débutera ultérieurement.

D'autres activités pourraient se rajouter : broderie, perles...selon les envies et propositions de chacun(e).

Ces séances, instructives et enrichissantes pour chacun(e), doivent rester conviviales, sans pression aucune et devenir un vrai plaisir de rencontres amicales. **Elles se tiendront chaque premier et troisième vendredi du mois à 15h dans la salle du conseil à la mairie.**

MOT DU PRÉSIDENT :

Je remercie Mme le Maire et le Conseil Municipal pour le soutien matériel et financier pour les Sand Diewele, les membres du Bureau pour leur engagement, tous ceux qui aident à la préparation de la salle, la mise en place des tables, la déco ainsi que ceux qui préparent les repas.

Le nouvel atelier « De fils en aiguilles » vient compléter l'éventail d'activités proposées par l'association.

Une bonne équipe ! Merci !

René DEMANGE, votre président heureux



GYM VOLONTAIRE

DAUBENSAND-OBENHEIM



Notre association fait partie de FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

Chacun est conscient des bienfaits de la pratique sportive pour garder la forme, prévenir les maladies chroniques ou en atténuer les méfaits. Le sport santé joue un rôle dans les enjeux de santé publique : lutte contre la sédentarité, mesures en faveur du Bien-Vieillir...

Nous souhaitons rendre l'activité physique accessible à tous, c'est pourquoi nous proposons trois cours différents afin que chacun puisse s'y retrouver et venir pratiquer avec plaisir.

Séniors

Notre cours Séniors de Daubensand fait toujours le plein. Son animatrice Annette fédère 24 seniors bien actifs toujours les mêmes qui viennent aux séances avec entrain et soucieux de leur bien-être.

Les **activités d'équilibre, cardiorespiratoires, musculaires et de mémoire** sont pratiquées avec sérieux mais toujours dans une ambiance conviviale.

Gym Energie Zen

Depuis la rentrée nous avons mis en place une 2^{ème} séance nommée Gym Energie Zen avec Mylène, nouvelle animatrice « sport santé ». Cette dernière a lieu le lundi à Obenheim de 17h45 à 18h45.

La séance est **tout aussi sportive que la suivante mais moins cardio**, ce qui permet à certain de reprendre plus en douceur une activité physique.

Gym Energie +

La séance Gym Energie + du lundi de 19h à 20h à Obenheim a elle aussi du succès. Margaux qui est devenue pompier professionnel doit s'absenter quelques fois, nous faisons alors appel à Mylène pour la remplacer si besoin.

Les cours sont toujours aussi **dynamiques, avec ou sans matériel : ils sont un bien fait pour le corps et l'esprit.**

Cette année encore nos trois cours ont participé à « Octobre Rose ». L'implication des animatrices et des licenciés a été un vrai plaisir !



Si le cœur vous en dit, venez tester une séance, vous serez toujours les bienvenus et vous ne le regretterez pas ! Vous y prendrez goût !

Email : gym.daubensand@laposte.net

La présidente Anne WICKERSHEIMER

LA FRUITIÈRE DU RIED

CHRONIQUE DES ARBORICULTEURS 2023

Notre association compte actuellement une centaine de membres, dont 46 habitent Gerstheim, 38 Obenheim, 10 Daubensand et 6 dans d'autres communes. Nous recrutons toujours et nous réjouissons de chaque nouvelle adhésion.



Assemblée générale

L'année 2023 a commencé par notre traditionnelle assemblée générale, suivie d'une conférence sur l'apiculture. M. SIDOT, apiculteur partenaire de l'association, a présenté **la vie dans une ruche** et le quotidien des abeilles. Merci à lui pour les ruches entreposées au verger école et dont les occupantes nous aident à la pollinisation des fruitiers. Le pot qui a suivi a permis des échanges constructifs.



Taille et traitements alternatifs

Les 2 cours de taille ont attiré de nombreuses personnes intéressées par les explications de nos moniteurs concernant le choix des variétés d'arbres fruitiers, la plantation, la taille et les traitements à apporter.

La journée des traitements alternatifs du 16 avril a été fréquentée par une quarantaine de personnes. Jean-Claude NAAS, président des arboriculteurs du Val de Villé, s'est fait un plaisir d'exposer les techniques et les plantes utilisables pour aider nos vergers et nos potagers en cas de maladies et ravageurs. **Ce sont des solutions écologiques, peu onéreuses, et non préjudiciables pour notre santé.**

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS DES COMMUNES



En tant qu'association, nous avons également la possibilité de participer aux manifestations organisées par les comités des fêtes. Nous avons le libre arbitre de choisir nos prestations :

- **le marché de Noël 2022 à Gerstheim**, où nous avons réalisé et vendu de la soupe de potirons et du vin chaud.
- **la fête nationale 13 juillet 2023, à Gerstheim** : nos crêpes et gaufres nature, confiture, chocolat, chantilly font fureur !
- **la marche des sorcières d'Obenheim le 7 octobre 2023**, au cours de laquelle des membres de chaque association d'Obenheim prêtent main forte pour le bon déroulement de la soirée.

ENTRETIEN DU VERGER ET DU CHALET

Nous avons de nouveau sollicité nos membres pour les travaux prévus au verger :

- Fin mars, il s'agit de **tailler les arbres, de broyer le bois et de le répartir au pied**. Chacun trouve son occupation, et c'est le moment d'apprendre des techniques. Le repas pris en commun redonne des forces...
- Nous avons eu l'opportunité d'avoir du compost que nous avons épandu autour de chaque arbre ; c'est un **apport de matière organique** mais les mauvaises herbes n'ont pas été éliminées !
- **Le chalet a été poncé et repeint.**
- **Récolte et vente des pommes** : après avoir engrangé assez de bouteilles de jus, les pommes du verger école ont été cueillies et vendues sur place. Cette opération remporte chaque année un franc succès.
- Afin de remercier nos membres qui répondent régulièrement à nos appels, nous avons organisé **une soirée pour les remercier**. C'est un plaisir de se retrouver pour un moment de détente. Le verger école est l'endroit idéal pour les soirées tartes flambées en été.



EXPOSITION FRUITIÈRE (9 ET 10 SEPTEMBRE)



Notre plus grande manifestation de l'année a pu de nouveau avoir lieu dans la belle salle des fêtes d'Obenheim. Cela faisait plusieurs années que nous l'avions désertée pour une question de date.

Le samedi, tous les membres disponibles ont été sollicités comme commis de cuisine sous les directives de notre cuisinier émérite Alain, ils ont nettoyé, épluché, râpé

les crudités, coupé, émincé afin de proposer un **menu pour 200 personnes** !

Les exposants, dont Ried Oasis, nos apiculteurs, la LPO, ferme DONNER, et certains arboriculteurs ont installé leurs tables pour permettre aux visiteurs d'apprécier leur production et leurs récoltes. N'oublions pas les beaux spécimens de bonsaïs.

L'inauguration qui a eu lieu le dimanche 10 septembre a permis d'accueillir les maires M. SCHENK et Mme BRONN, les présidents des associations arboricoles du secteur et locales, le représentant de la fédération des producteurs de fruits du Bas Rhin. À cette occasion, **3 membres du comité ont été décorés de la pomme d'argent, pour 10 années au service de l'arboriculture familiale : Alain LEHMANN, Marcel PETER et Doris HUMBERT.**

On se sent bien dans la salle décorée artistiquement avec les travaux des écoliers d'Obenheim, les couleurs des fruits et légumes des exposants, la bonne odeur de nature qui embaume l'air et instaure une ambiance fidèle à notre activité.



Merci à tous ceux qui nous ont soutenus, en visitant l'exposition, en participant au repas, en nous donnant un coup de main, en participant à nos cours, etc.

À l'année prochaine !

Pour de plus amples renseignements contacter : Doris HUMBERT au 0604168172

LES POMPIERS

UNITÉ TERRITORIALE 45 DE BOOFZHEIM

Le centre de secours est composé de 51 pompiers actifs et d'une section de 20 jeunes sapeurs-pompiers. L'UT 45 est constituée de pompiers volontaires venant de 7 communes : Rhinau, Boofzheim, Daubensand, Obenheim, Gerstheim, Diebolsheim et Friesenheim.

Cérémonie du 14 juillet

Le 14 juillet, lors de la cérémonie à Boofzheim, les sapeurs-pompiers de l'UT 45 et JSP sont remerciés par le Maire de Boofzheim pour leur dévouement tout au long de l'année. À cette occasion, il est remis aux sapeurs-pompiers des insignes, grades, diplômes et médailles.

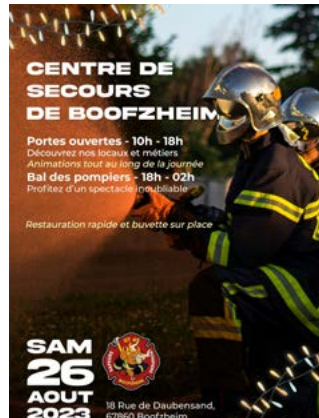


Cette année **Jean-Pierre Wickersheimer** de Daubensand est promu **Adjudant-Chef** et a reçu l'insigne de **Formateur de Secourisme**.



Journées portes-ouvertes

Lors des portes ouvertes de la caserne organisées par l'amicale UT45 le 26 août dernier, des présentations ont été réalisées pour le recrutement de nouveaux pompiers et JSP. En soirée, le tout premier bal des pompiers s'est déroulé avec un grand succès.



Nous vous donnons RDV le 29 juin 2024 pour la porte-ouverte et le bal des pompiers à la caserne de l'UT 45 de Boofzheim.

De nouveaux outils pour l'UT45

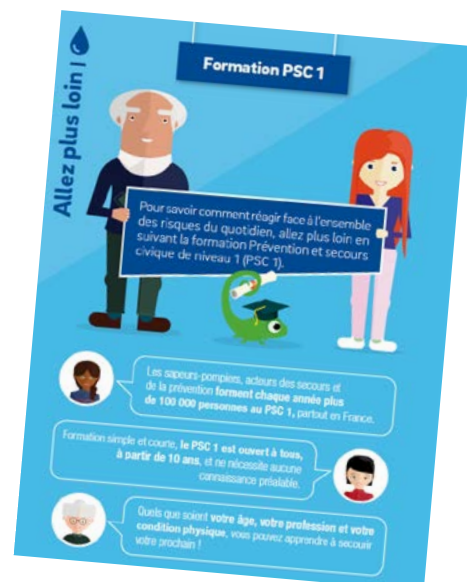
Cette année L'UT 45 s'est vue dotée de nouveau matériel, notamment :

- **une nouvelle embarcation** : un BRS (Bateau de Reconnaissance et de Sauvetage) qui fera intervenir les pompiers sur le Rhin de Marckolsheim au Rohrschollen
- **un nouvel outil tout-en-un appelé DGT 7** qui est équipé d'un tensiomètre, d'un saturomètre, d'un défibrillateur et la possibilité de réaliser un ECG, le tout connecté à la tablette d'intervention. Cette nouvelle technologie permet aux pompiers d'envoyer le bilan médical au Samu et aux Hôpitaux pour une prise en charge plus rapide et efficace.



Formation premiers secours

Les sapeurs-pompiers de votre village sont également disponibles pour organiser des formations de premiers secours ou des premiers gestes qui sauvent et de vous initier à l'utilisation du DAE mis à votre disposition à la mairie. Vous pouvez contacter la mairie ou M. Wickersheimer Jean-Pierre pour tout renseignement.



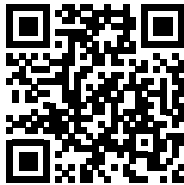
Informations pratiques

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... Lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes.

Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

L'action la plus efficace est de rester informé en permanence des actions de secours prises par les pouvoirs publics et de respecter strictement les consignes communiquées, notamment s'il est nécessaire d'évacuer mon domicile ou la zone sinistrée.

Tutoriel vidéo :



youtu.be/8SGtruWuabo

Votre kit d'urgence



ACTIVITÉS DE L'AMICALE DE DAUBENSAND

Apéritif dînatoire

Le 2 septembre 2023, l'amicale a organisé un **apéritif dînatoire** afin que les habitants du village puissent se retrouver.

Ce succès sera renouvelé en 2024, le samedi 7 septembre.



60 ans de Marcel

Vous avez pu voir récemment une jolie décoration rue principale pour les **60 ans de Marcel Peter**, membre de l'amicale.

Il est de tradition de fêter les chiffres ronds dans l'amicale. Marcel étant un grand amateur de café convivial, le thème de la décoration était vite trouvé. Il est possible que vous ayez découvert une invitation pour un café gratuit dans votre boîte aux lettres, c'était un canular ! Nous nous excusons auprès de ceux qui se sont déplacés et remercions ceux qui ont joué le jeu !



Le Président et tous ses membres vous remercient pour votre soutien à l'occasion de la distribution des calendriers et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



APRÈS LA GLACE, LE DM ET LE KAUF LAND

PETIT PÉRIPLÉ OUTRE-RHIN

Qui ne traverse pas le Rhin vers le Pays-de-Bade avec le bac de Rhinau pour aller déguster une bonne glace, ou faire des emplettes dans la zone commerciale d'Ettenheim ? En cela nous suivons l'exemple de nos ancêtres lointains qui sans doute depuis des temps immémoriaux se sont inscrits dans ce flux incessant entre nos deux pays frontaliers pour traverser par le Rhin.

Ainsi, par une belle journée ensoleillée de cet automne, ayant rechargé nos batteries et sans objectif bien précis, nous nous sommes retrouvés sur le bac de Rhinau. A la sortie de Kappel : « On prendrait bien une glace, avec de la chantilly ? – Si tu veux... ». Puis la route nous mène vers l'Est. Nous traversons Grafenhausen. Aux abords d'Ettenheim j'entends : « J'irais bien faire un tour au DM... ». Quelques instants plus tard, le coffre était plein de rouleaux de papier toilette ! « Au prix où il est ici, il ne faut surtout pas s'en priver. » Comme on a le temps, on passe encore vite fait au « Kaufland », on y trouve toujours des fruits et des légumes frais.

Après avoir fait toutes ces emplettes, nous voilà de nouveau en route. Et si on se dirigeait vers la Forêt Noire ? Et hop nous voilà repartis : Münchweier, Ettenheimmünster, puis la route grimpe vers les premiers monts de la Forêt Noire. Après quelques virages, nous

ne sommes pas encore arrivés tout en haut de la montagne, que le hasard nous conduit sur un parking à gauche, au bout duquel coule une fontaine : c'est le « Schönheidenbrunnen » nom inscrit sur cette fontaine en grès.

Sans doute l'eau est potable, puisqu'il n'y a aucune contre-indication. Sur un autre bloc de grès a été fixée en 2003 une plaque en fonte avec l'inscription suivante : « Première mention dans les chroniques du monastère d'Ettenheimmünster en l'an 1687. Destruction le 26/12/1999 par l'ouragan 'Lothar'. La source du 'Schönheidenbrunnlein' desservait autrefois en eau les deux habitations appelées « Striegeler Höfle » qui étaient sous la dépendance du monastère depuis 1687, mais qui faisaient l'objet d'un long différend avec l'évêché de Strasbourg. Et finalement, c'est sur l'ordre de l'évêque de Strasbourg que l'endroit a été complètement détruit par une 'commission d'exécution' d'Ettenheim le 09/12/1738. La superficie d'environ 30 'Juchert' soit 11 hectares de ces fermettes (« Höfle ») a été versée

à la forêt domaniale ou coopérative par l'accord du 14 juin 1741. On a de nouveau capté la source en 1957 et on a construit cette belle fontaine qui a été inaugurée le 1er mai 1957. Après sa destruction le 26/12/1999, la fontaine a été complètement rénovée en l'an 2002. »

Ses eaux vont rejoindre le « Münstergraben » qui coule en contrebas et qui sillonne le long d'une route ancienne appelée « alte Streitbergstrasse ». Cette ancienne voie dont le nom de « route de la dispute » fait sans doute allusion à ces différents quant à l'appartenance du lieu (entre l'évêché de Strasbourg et le seigneur d'ici), rejoint l'actuelle route un peu plus haut.

Et hoh ! Nous voilà dans l'histoire ! Descendons tout de suite vers le village. Peut-être que l'église va nous en apprendre plus !

Stop ! Nous voilà arrivés à l'entrée d'Ettenheimmünster : un panneau retient notre attention ...



» Schönheidenbrunnen



Abtei Ettenheimmünster um 1803
Aquarell von Pater Martin Brüstlin im Besitz der Abte: Lichtenthal in Baden-Baden — Foto: Kurt Gramer, Bietighelm-Bissingen (www.kurt-gramer.de/)

Sponsoring: Prof. Dr. Thomas Breyer-Matthäus
Steinbeis-Beratungszentrum Leadership in Science and Education, Ettenheimmünster

Steinbeis-Beratungszentrum
Leadership in Science
and Education

Il présente la vue de l'abbaye d'Ettenheimmünster en 1803. L'abbaye aurait été fondée par St Landelin... De qui s'agit-il ? Quand on recherche sur l'internet, on tombe sur un homonyme originaire du Pas-de-Calais, évêque de Cambrai et décédé en 686 à l'abbaye de Crespin¹. Ce n'est pas de lui qu'il s'agit. Le saint dont il s'agit ici, serait un moine d'origine irlandaise. Pourquoi pas ? Il avait évangélisé une partie de notre région centrale de l'Alsace. Et puis, il franchit le Rhin... Non, il n'était pas attiré par les bonnes glaces pas chères de Kappel, on est au début du VIIIème siècle, mais il remplit sa mission : Christianiser une partie de l'Ortenau².

Sa biographie nous apprend qu'au début il a été hébergé par un habitant du nom de Edulph, dans le domaine de la Gysenburg, un château fort des hauteurs d'Ettenheim aujourd'hui disparu³, et son seigneur alaman Gisiko⁴. Bien vite surgit une légende : On dit que cet ermite était capable d'amadouer les chiens de chasse qui devenaient incapables de chasser⁵. Les chasseurs du seigneur de la région le prennent pour un sorcier et décident de le tracter. L'un d'eux lui coupa la tête vers 640. Du sol imbibé de son sang, jaillirent alors cinq sources. Ce martyr, vénéré très vite après sa mort, entraîna l'érection en ces lieux par l'évêque de Strasbourg d'un couvent vers 728. Ce couvent fut l'objet de nombreuses vindictes et saccages au cours de siècles et des guerres qui se succèdent. Ainsi n'a-t-il pas échappé, ni aux nombreux différends entre l'évêque de Strasbourg et les seigneurs de Geroldseck, ni à la guerre des paysans

allemands, ni à celle de Trente Ans suivie par les nombreux conflits du XIIème siècle. Mais chaque fois il s'est relevé tant bien que mal. Puis ce n'est pas la Révolution française qui entraîna la chute de l'abbaye, comme on pourrait le croire, mais c'est l'Electorat de Bade qui a sécularisé le monastère avec ses 28 moines en 1803. Le mobilier ainsi que l'orgue Silbermann est confié à l'Eglise St Landelin⁶ qui devient l'église paroissiale en 1804. Le couvent est vendu, mais comme les bâtiments ne sont pas entretenus, l'ensemble sera rasé en 1828. Seuls subsistent encore de nos jours les moellons en grès du mur d'enceinte. C'est en l'honneur du saint qu'une nouvelle église fut érigée de 1687 à 1699, de style baroque bien sûr.

Il s'agit d'une des plus belles églises baroques de la région. Et c'est là, à l'extérieur de l'église, qu'a été érigée une tête de puits. Pourquoi ? Ce serait l'endroit précis où le corps de Saint Landelin aurait été trouvé par l'épouse d'Edulf, venue lui rendre visite en compagnie de ses deux filles. L'une d'elles étant aveugle, se frotta les yeux du sang du saint et devint voyante. Cinq sources jaillirent alors à l'endroit où Landelin avait été assassiné. L'eau se révéla accomplir des miracles et les pèlerins vinrent, nombreux, se recueillir sur la tombe de Landelin⁷. Le saint fut enterré à l'église de Münchweier. Cette église possède également des reliques du saint, et on peut y admirer son gisant datant de 1624⁴.

Une inscription en latin, qui commence en haut à gauche, et dit en gros ceci : « Moi, Landelin, je vivais autrefois ici



en ermite et fus martyrisé, cette pierre ferme ma tombe. Dieu intercèda pour me permettre de guérir des malades. Il accueillera également tes supplications. » De nos jours encore quatre sources sont captées à la porte de l'église St Landelin d'Ettenheimmünster.

Tous les jours des dizaines de jerricans d'eau sont recueillies. Un pèlerin nous assure d'ailleurs que cette eau est la meilleure de toute la contrée, et se conserve très longtemps. Il l'utilise pour les besoins de sa cuisine et comme boisson, faisant surtout attention de ne pas la gaspiller... Cette église de pèlerinage de St Landelin possède encore un autre joyau : il s'agit d'un buste reliquaire en argent doré. On ne peut le voir qu'une fois dans l'année. Comme St Landelin





est fêté le 22 septembre, c'est le dimanche suivant qu'a lieu une procession au cours de laquelle le reliquaire est promené dans les rues du village, accompagné d'une escorte à cheval.

Sur le chemin du retour, arrivant de nouveau à Ettenheim, nous sommes intrigués par la présence en ces lieux du nom de Rohan, nom bien connu du côté de Strasbourg, et par un panneau indiquant le jardin du prince. Nous nous rendons sur les hauteurs de l'église pour en savoir plus. Un cartouche à l'extérieur de l'église précise que c'est à Ettenheim que le cardinal de Strasbourg Louis DE ROHANGUÉMÉNÉ avait trouvé refuge avant la révolution. Ce cardinal est resté célèbre car, à l'époque où il était grand aumônier de France, il fut impliqué dans le scandale de l'affaire du collier qui provoqua sa disgrâce⁸. L'affaire du collier de la reine commence en fait sous le règne de Louis XV, qui voulait offrir un prestigieux collier à sa favorite Madame du Barry⁹. Le joyau, d'une valeur inestimable avait été commandé à deux bijoutiers polonais, mais Louis XV est décédé avant que la fabrication du collier n'ait été terminée, Madame DU BARRY dut partir en exil. Louis XVI refuse d'attribuer le collier à la reine Marie-Antoinette. Et là un énorme scandale prend forme. Le cardinal de ROHAN voulait s'attirer les faveurs de la reine, afin de rester à la Cour,

et s'était engagé à le lui offrir. Mais l'escroquerie avait fait son chemin, et le collier disparut. Dans un premier temps, notre cardinal de Strasbourg fut emprisonné, puis chassé vers son diocèse. Le prince-cardinal honteux redoutait son retour à Strasbourg. Alors il élit domicile en 1786 à Ettenheim qui faisait encore partie de son diocèse. Il est décédé ici le 17 février 1803. Il fut inhumé dans le chœur de l'église. Cette église fait également partie des joyaux baroques de la région.

A la sortie de l'église nous descendons à pied la ruelle dite ROHANSTRASSE qui s'élanche à gauche vers le bas. C'est là que se trouve l'ancien domaine des Von Ichtratzheim. Un cartouche nous indique :

C'est là dans cette maison dite « Prinzenschlössle » (Maison des Von Ichtratzheim) que s'était réfugié en

1801, sous la protection de l'évêque de Strasbourg, Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, connu sous son titre de duc d'Enghien, un prince du sang français, et le dernier descendant de la maison de Condé¹⁰. C'est ici à Ettenheim que le prince fait la connaissance de Charlotte de Rohan-Rochefort, la nièce du cardinal. Et apparemment, en ce printemps 1804, il n'est préoccupé que par son projet de mariage. Cependant Napoléon, redoutant un complot contre son concordat de 1801 venant de ce côté du Rhin, donna ordre d'arrêter le prince.

Et voilà que dans la nuit du 14 au 15 mars 1804 des gendarmes surgissent en l'arrachant de son sommeil, comme on le voit sur une gravure de Denis Auguste Raffet¹¹ : « Le 14 mars 1804, un détachement d'un millier d'hommes du 22ème dragons franchit le Rhin à Rhinau, se dirige vers Ettenheim, à 10 km de la frontière, et enlève le duc. Celui-ci est enfermé à Strasbourg, puis transféré à Vincennes, où il arrive le 20 mars¹². » Il est fusillé le 21 mars 1804 dans les fossés du château où il reste encore un monument aux morts en son souvenir¹². Quelle horreur !

Et c'est chargés d'histoires que nous revenons à la maison.

Marcel NEFF

Sources :

- (1) <https://fr.wikipedia.org/wiki/Landelin>
- (2) https://fr.wikipedia.org/wiki/Landelin_d'Ettenheim
- (3) <https://de.wikipedia.org/wiki/Gisenburg>
- (4) https://www.heiligenlexikon.de/BiographienL/Landelin_von_Ettenheimmuenster.html
- (5) <https://www.mythische-orte.eu/st-landelin>
- (6) https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_d'Ettenheim
- (7) <https://www.autour-du-mont-sainte-odile.fr/2018/11/la-legende-de-saint-landelin-a-ettenheimmunster.html>
- (8) https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-René_de_Rohan
- (9) https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_collier_de_la_reine
- (10) https://www.herodote.net/21_mars_1804-evenement-18040321.php
- (11) <https://www.meisterdrucke.fr/fine-art-prints/Denis-Auguste-Marie-Raffet/1029794.html>
- (12) https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Antoine_de_Bourbon-Condé

Photos de Sylviane FLEITH du 30/09/2023

CIVET DE CHEVREUIL

PAR GABY SCHOELLKOPF

Voilà un beau plat pour les fêtes qui peut aussi se cuisiner à toutes occasions et se conserver facilement en bocal ou au congélateur. Le chevreuil a beaucoup d'amateurs et pas seulement en raison de son goût. Il séduit par ses qualités nutritionnelles : 3 fois moins calorique et 25 fois moins gras que l'agneau, il est pauvre en matières grasses et contient beaucoup de protéines ainsi que plusieurs vitamines B et du fer.

INGRÉDIENTS (POUR 4 À 6 PERSONNES)

- 1kg de morceaux de chevreuil (épaule ou haut de côtelettes)
- 200g de lardons
- 1dl d'huile
- 1 bouteille de vin rouge
- 1/2 bouteille de vin blanc
- 1/2 verre de Cognac
- 100g de farine
- 50g de beurre doux
- 1 gros oignon
- 5 gousses d'ail
- 2 carottes
- 1 branche de thym
- 2 feuilles de laurier
- 4 clous de girofle
- Sel, poivre



Marinade

(A préparer 48 heures avant)

Épluchez l'oignon et l'ail, pelez les carottes et coupez le tout en rondelles.

Rangez les morceaux de chevreuil dans une grande terrine ainsi que les oignons, l'ail et les carottes. Ajoutez-y le thym et le laurier puis salez et poivrez.

Arrosez avec le vin rouge et le vin blanc puis laissez mariner 2 jours.

Préparation

Égouttez les morceaux de chevreuil et épongez-les avec du sopalin. Réservez la marinade.

Faites chauffer 5 cuillères à soupe d'huile dans une cocotte en fonte noire et faites-y revenir les morceaux de viande à feu vif jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, puis égouttez-les.

Dans la cocotte, mettez le beurre, 3 cuillères à soupe d'huile, les lardons et les morceaux de chevreuil puis saupoudrez le tout avec la farine. Laissez la farine se colorer légèrement en remuant avec une cuillère en bois. Ajoutez ensuite le cognac et flambez. Faites attention aux flammes !

Vous pouvez à présent verser la marinade et les légumes. La viande doit être entièrement recouverte, si ce n'est pas le cas, ajoutez un peu d'eau.

Faites cuire environ 2h30 à feux doux en remuant de temps en temps pour que ça n'accroche pas au fond de la cocotte.

Quand les morceaux de chevreuil sont cuits, vous pouvez ajouter quelques champignons préalablement revenus dans une poêle avec un peu de beurre.

Rectifiez l'assaisonnement et servez le plat chaud accompagné de spaetzles ou de nouilles.

Bon appétit !

S'BLATTEL

LE JOURNAL MUNICIPAL FÊTE SA 30^{ÈME} ÉDITION

En 1994, grâce à l'implication du Maire Raymond SIGWALD et de son équipe municipale, la 1^{ère} édition du s'Düwesander Blattel a vu le jour. Pour célébrer la parution de sa 30^{ème} édition cette année, nous vous invitons à embarquer dans une machine à remonter le temps et à explorer une sélection d'articles de la parution originelle.

Sommaire

LE MOT DU MAIRE

4

Informations
Municipales

8

La page de l'école

10

Souvenirs de guerre

12

Environnement

16

Vie associative

21

La page culinaire

22

Poème de Noël

Chers Concitoyens

Voici le premier bulletin municipal. C'est à l'initiative du Conseil Municipal que ce projet a été réalisé. Il remplit son rôle de communication et d'information entre la vie administrative et associative de notre village. Merci à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre participent à son élaboration. C'est un essai, d'autres bulletins suivront qui seront un trait d'union entre la Municipalité et ses habitants. Beaucoup de travaux ont été réalisés en 1994 (voirie, mur du cimetière, entrepôt municipal, achat d'un tracteur) pour rendre le village toujours plus coquet et plus accueillant.

Malheureusement le bâtiment de la Mairie est dans un triste état; les travaux de réfection ne pourront être entrepris qu'après le jugement du tribunal.

"Düwesand" continuera à progresser pour le bien-être de ses villageois.

Mes meilleurs voeux à toute la population pour un Joyeux Noël et une bonne et heureuse Année 1995.

SIGWALD Raymond
Maire de Daubensand



D'où vient le nom Daubensand

Ainsi, raconte une des traditions, les orpailleurs qui étaient légion le long du Rhin (qui charriait effectivement de l'or) travaillèrent ici avec tant d'ardeur qu'ils finirent par épuiser le sable du fleuve. Il n'y eu bientôt plus une paillette et les chercheurs considérèrent le sable comme "Tauber", donc stérile. D'où le nom du village "Taubensand", le sable stérile!

Une seconde histoire, pas moins jolie, assure qu'il s'agit plutôt d'un lieu où les pigeons aimaient se réunir sur un banc de sable laissé par le Rhin qui au Moyen-Age vagabondait. Ce serait donc le **sable des pigeons** que notre Daubensand.

Situation démographique

Daubensand compte actuellement 334 habitants. Nombre de foyers : environ 105

Le tableau ci-dessous fait apparaître une lente baisse de la population jusqu'en 1975 enrayée par différents mouvements de construction.

Recensements	Population totale
1954	177
1962	173
1968	159
1975	162
1982	247
1991	299

Etat civil 1994

Naissance

16 mai 1994 **Quentin** fils de Michel et Corinne WIDMAIER

Mariage

27 mai 1994 Yannick DEMANGE et Annette DZIABEL

Décès

2 juillet 1994 Robert STIEDEL

21 novembre 1994 Claire RUTZ

Concours de fleurissement

Rappelons ici les résultats obtenus par la Commune lors des campagnes de fleurissement depuis 1990. Ces résultats, au demeurant très encourageants, sont le fruit des efforts tant de la municipalité que des habitants.

1° Concours sur le plan du Canton, à l'initiative du SIVOM d'Erstein:
1990: 2^{ème} place derrière Westhouse 1991 à 1994: 1^{ère} place

2° Concours Départemental
1992: 3^{ème} place 1993: 2^{ème} place 1994: 1^{ère} place

3° Concours Régional 1994:
1^{er} Prix pour l'aménagement de la placette Rue Eichelfeld

4° Concours Départemental catégorie "Immeubles industriels et commerciaux"
1992: 1^{er} Antiquités Fritsch

Calendrier des fêtes 1995

Le 18 février Soirée " Navets salés " de l'APEJADE

Le 28 mai "Fête de la Nature" de l'APEJADE

Le 17 juin Soirée " Tartes flambées " des Sapeurs-Pompiers

Le 24 et 25 juin Fête scolaire : Exposition à l'école

Du 21 au 24 juillet Festivités à Nonnenweiler: 1150^e anniversaire de l'existence du village
Le Maire de cette localité tient à associer Daubensand à cette manifestation rappelant ainsi notre origine commune. Nous participerons au défilé avec un char ayant pour thème " Les Orpailleurs du Rhin". Toute la population est invitée à assister à ces festivités.

Du 24 au 28 août Voyage à Pontours

La municipalité de Pontours invite les habitants de Daubensand à venir passer quelques jours chez eux. La municipalité de Daubensand compte sur les anciens participants et espère bien sûr que beaucoup de nouveaux s'y rajoutent. Des renseignements plus précis vous seront communiqués en temps utile.

ECHOS DE PONTOURS



Des rives du Rhin aux berges de la Dordogne

Cap au Sud-Ouest, sur les traces de leurs aïeux pour les petits écoliers de Daubensand en le mois de juin 94.

Accompagnés de Lucie leur maitresse et quelques mamans transformées en cantinières, les enfants mirent à profit leur séjour pour découvrir une région rustique, au passé culturel fourni.


De châteaux en villages, de musée en abbaye rien d'essentiel ne fut oublié.

Un petit passage dans les familles d'accueils le temps d'un dimanche leur permit de lier connaissance avec les gens du pays.

Lors du repas clôturant la journée V.T.T. la petite troupe enrichie des jeunes du village "s'éclata" au rythme du musicien dans une séquence de danses endiablée nouant en peu de temps quelques liens d'amitiés.

Riche de souvenir mais heureuse de rentrer chez elle la colonie leva le camp laissant derrière elle la place pour la suivante que Pontours sera heureux d'accueillir.

Les amis de Pontours



*Sous le manteau d'un hiver en Alsace, proche du Rhin,
Un petit village respire la magie, telle une étreinte divine.
Les rives du fleuve bercent des échos enchantés,
Des légendes et des rêves dans l'air sont tissés.*

*Au fil des ruelles pavées, la neige étincelle,
Un tapis scintillant qui habille la cité belle.
Les maisons à colombages, héritage des ancêtres,
Portent l'histoire du village, gardiennes de ses fenêtres.*

*Près du Rhin, le murmure de l'eau devient mélodie,
Harmonie douce, caresse d'une symphonie.
Les lumières scintillent, illuminent les visages,
Éclairant l'amour qui réchauffe chaque ménage.*

*Le village s'anime, les habitants dévoilent leurs talents,
Le parfum des bredeles enivre, doux et exaltant.
Familles réunies, autour d'un sapin joyeux,
Célébrant Noël, partageant un bonheur précieux.*

*Au coin du feu, les chants résonnent dans la nuit,
Des étoiles dansent, éclairant l'instant infini.
Noël en Alsace, près du Rhin qui chuchote,
Évoque la tendresse, une magie qui flotte.*

Auteur inconnu